

Le Journal du Cycliste urbain

Bonne rentrée!

Sommaire

Dernier versement



p.2 : Edito

p.3 : Des nouvelles de la Maison du Vélo !

p.4 : Guidon d'or 2007

p.5 & 6 : Compte rendu de réunion avec la Mairie...

Bientôt les résultats du sondage sur l'intermodalité vélo-train

p.7 : Vélo, délices et orgues!

p.8 & 9 : Revue de presse

p.10 & 11 : Le point concernant la LMSE

Alternatives Economiques dénonce le projet !

p. 12 : Bilan AYAV 2007

p.13 : Bougez autrement : l'autopartage

p.14 : La véloroute de la Garonne atteint 100 Km !

p.15 : Balade n°51 : Voie verte,

Du canal de Castelsarrasin à Lamagistère

p.16 : Agenda (réunions, manifs, BN, ...)



Edito

Du bon et du moins bon, voilà ce que nous a réservé cette fin d'année scolaire !

Au niveau de l'Association, le bilan a de quoi nous donner satisfaction : la semaine "Allons-y à vélo", qui a eu lieu du 4 au 10 juin, a tenue toutes ses promesses pour cette 3^{ème} édition : 70 entités et 218 commerces participants ! En clôture de la semaine, la fête du vélo a également été un grand succès : le beau temps nous a permis de profiter pleinement de la "prairie des rêves", site du projet LMSE, et les 500 participants ont pu se rendre compte à quel point ce projet sera dévastateur pour l'un des derniers endroits sauvages de Toulouse.

Notre recours gracieux contre la LMSE auprès du préfet ayant été rejeté, nous avons décidé, avec les associations "Veracruz" et "les Amis de la Terre", de déposer un recours au Tribunal Administratif. Si ce recours constitue une première pour l'Association, nous nous sommes entourés des conseils de grands professionnels, ce qui nous permet d'être confiants sur l'issue du dossier.

La Mairie, de son côté, continue de souffler le chaud et le froid. Le conseil municipal a en effet pris de courageuses décisions début juillet : d'une part la rallonge budgétaire nécessaire à la réalisation du plan de résorption des discontinuités cyclables a été votée. Ce sont donc plus de 13 M€ qui seront débloqués au cours des trois prochaines années, correspondant pratiquement à un doublement du budget cyclable annuel. D'autre part, les rues semi-piétonnes de l'hyper-centre vont être ouvertes à la circulation à double-sens des vélos. Ces deux mesures, réclamées depuis plusieurs années par l'Association, montrent que notre ténacité porte ses fruits et que les mentalités sont en train de changer.

A contrario, la Mairie continue à se montrer sourde à nos demandes concernant le réaménagement de la rue d'Alsace-Lorraine, en s'obstinant dans sa volonté de casser cet axe de transit utilisé quotidiennement par des milliers de cyclistes. La réunion de "concertation" organisée en juin n'avait pour but que d'essayer de nous convaincre de la qualité du projet, sans aucune volonté de prise en compte de nos demandes.

Nous avons donc organisé début juillet une marche funéraire rue d'Alsace, afin de montrer que les jours du vélo étaient comptés sur celle-ci : notre revendication, la piétonisation totale de la rue, étant illustrée par le détournement du trafic automobile vers la rue de Metz.

Cette action s'est soldée par une intervention policière et mon interpellation. Si cette manifestation n'était pas déclarée, comme ne le sont aucune de nos manifestations depuis la création de l'Association, une tolérance de fait prévalait jusqu'à présent.

Mon audition au tribunal d'instance est prévue le mercredi 26 septembre à 11h45 et 14h, et nous vous invitons, si votre emploi du temps le permet, à venir nous témoigner votre soutien et votre refus de cette censure.

Florian Jutisz.

LA MAISON DU VELO : QUAND LE REVE PREND LA FORME D'UN VELO QUI ROULE

Alors qu'il est plus que jamais question de vélo dans nos villes, Toulouse aura prochainement sa Maison du Vélo.

Attendue par les uns, source de curiosités pour les autres, ce nouvel espace offrira un regard croisé sur l'usage de ce mode doux de déplacement.

Le gros oeuvre de la Maison Bayard a pris fin pendant l'été. Si l'inauguration officielle n'est prévue qu'au printemps prochain, les portes de la Maison du Vélo s'ouvriront ponctuellement au public au mois de septembre, puis progressivement dans le courant de l'automne, une fois les finitions et aménagements terminés.

La saison commence en fanfare avec les Vélos Folies, dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité du 17 au 23 septembre 2007. Au programme, une exposition, des projections, des débats, une rencontre d'auteur, un concert, une balade à vélo... **Vous trouverez le programme complet ci-joint dans le journal inséré en tract.**

Catalyseur d'énergie, la Maison du Vélo accueillera dès octobre une équipe de huit volontaires engagés pour un service civil de 9 mois. Ils seront accompagnés dans leur mission dans les finitions des travaux et d'aménagement avant de devenir de jeunes ambassadeurs de la cause vélo en participant à l'organisation d'AYAV 2008.

L'ouverture progressive de la Maison du Vélo marque le coup d'envoi d'une longue aventure qui promet d'être riche : de la vélocythèque à la vélo école, de l'atelier aux actions ponctuelles... Cette première année de lancement répondra sans aucun doute aux attentes de nos partenaires, qui nous encouragent depuis le début. En parallèle, elle confirmera la volonté dynamique de l'équipe de la Maison du Vélo de faire de Toulouse et sa région, une plateforme exemplaire de la pratique du vélo sous toutes ses formes.

Si, vous aussi, souhaitez vous engager et soutenir ce nouvel élan en faveur du vélo, votre cotisation est la bienvenue, elle vous permettra, de plus, de bénéficier des services offerts par la MDV.

Alice Pavillet

Semaine européenne de la mobilité du 17 au 23 septembre, toute l'Europe se mobilise pour promouvoir des solutions de transport alternatives.

Le site : <http://www.bougezautrement.gouv.fr/bougezautrement/>

Bougez autrement ! La meilleure énergie c'est la vôtre

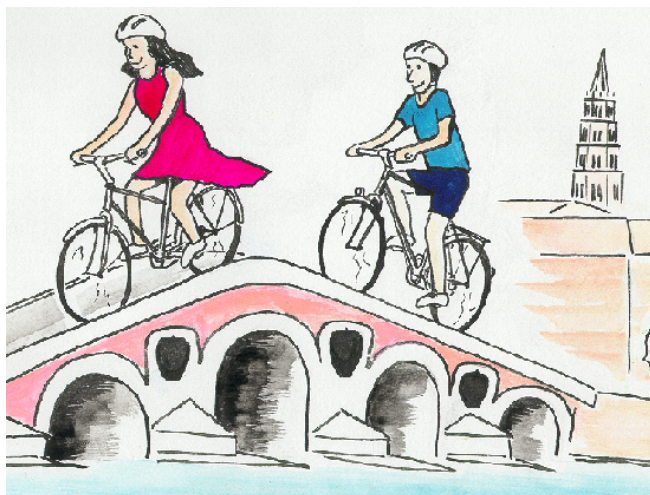


REMISE DU GUIDON D'OR 2007 A LA VILLE DE TOURNEFEUILLE

Le guidon d'or 2007 a officiellement été remis à la ville de Tournefeuille le lundi 4 juin 2007, à l'occasion de la semaine "Allons-y à vélo". Cette cérémonie, organisée par la mairie (dans ses locaux), s'est déroulée le jour du conseil municipal, alors que les conseillers étaient encouragés ce jour-là à venir travailler à vélo. Malgré une météo maussade, 10 conseillers sur les 13 présents ce jour-là ont joué le jeu.

Le guidon d'or 2007, attribué lors de l'assemblée Générale de la FUBicy le 31 mars 2007, récompense l'ensemble des acteurs du monde cycliste : municipalité, associations, enseignants, pour les nombreuses actions en faveur de développement du vélo mises en place depuis 10 ans.

Notamment : création d'un réseau cyclable de qualité, présence de 6 associations de ramassage scolaire à vélo, sensibilisation à l'usage du vélo par les enseignants, jalonnements, organisation des Cyclades (grande fête du vélo)...



Le trophée a été remis par le président de l'Association Vélo Toulouse, Florian Jutisz, au nom de la FUBicy. Celui-ci a souligné que sa situation était aujourd'hui bien plus confortable que celle de son prédécesseur il y a 10 ans, qui avait remis le clou Rouillé à la Mairie de Tournefeuille. Après avoir loué les efforts de la municipalité et des associations, Florian Jutisz a incité le Maire à continuer dans cette voie, en incitant ses collègues de la Communauté d'Agglomération du Grand Toulouse à suivre son exemple, et en continuant à soutenir les associations, en particulier la Maison du Vélo, qui a encore besoin d'un petit coup de pouce !

Claude Raynal, Maire de Tournefeuille, a alors pris la parole, soulignant que ce trophée était bien décerné à l'ensemble de la ville. Il est revenu sur le clou rouillé, ressenti comme injuste et dont il a hérité alors qu'il venait d'être élu. Piqué au vif, ce clou l'a malgré tout incité à mettre en œuvre une réelle politique cyclable, dont nous récoltons les fruits aujourd'hui. M. le Maire s'est mis à la pratique quotidienne du vélo tout récemment, et il s'en félicite car cela lui a permis de mieux comprendre les préoccupations des cyclistes. Enfin M. le Maire a insisté sur le partenariat avec les associations locales, pilier indispensable de toute politique municipale réussie.

Jacques Guilbault, adjoint au Maire, responsable de la politique cyclable, a clos la cérémonie en remerciant les associations pour le travail quotidien qu'elles effectuent !

REUNION

MAIRIE DE TOULOUSE / ASSOCIATION VELO, 20 JUIN 2007

Cette réunion semestrielle avec la Mairie de Toulouse (M. Dufetelle et les services techniques) avait pour but, en plus de faire le point sur les projets actuels, de discuter du projet de réaménagement de la rue d'Alsace-Lorraine, et de tenir une table ronde avec la police municipale sur la verbalisation des cyclistes.

1. REAMENAGEMENT RUE D'ALSACE-LORRAINE

Cette première partie s'est déroulée en présence de M. Rocca, architecte du projet.

Nous avons pu obtenir quelques précisions supplémentaires sur le réaménagement : absence de mobilier de séparation des différentes voies, présence d'appuis-vélos, et suppression de quatre feux de circulation.

La rue sera une zone 30 où la traversée des piétons sera autorisée en tous points. La traversée du square De Gaulle sera interdite aux cyclistes qui devront mettre pied à terre. Le stationnement sauvage des voitures sera empêché par des agents de médiation qui auront pour mission d'enseigner à tous les usagers le bon partage de la voirie.



L'Association a soulevé la régression que constituera cet aménagement pour les cyclistes qui bénéficient aujourd'hui des deux couloirs de bus, et qui seront demain mélangés aux voitures, et englués dans les bouchons. Les conflits piétons / vélos risquent ainsi de se multiplier, les cyclistes étant contraints de se faufiler entre les voitures et les piétons pour remonter la file. La solution demandée par l'Association est la piétonisation totale de la rue, avec accès livraison, riverains et vélos.

L'architecte a clairement reconnu que la circulation des vélos sera moins facile demain qu'aujourd'hui, malgré les campagnes de communications clamant qu'il y aura "plus de place pour les vélos".

En résumé, nous nous sommes rendus compte que cette réunion n'était pas une réunion de concertation mais d'information, dont le but était de nous convaincre du bien fondé du projet et non pas de tenir compte de l'avis des cyclistes.

2. POINTS SUR LES PROJETS.

- Aménagement ligne B : nous avons exprimé notre mécontentement des aménagements cyclables qui ont été réalisés autour des stations : absence d'appuis-vélos, pas de pistes cyclables aux Carmes, à Saint-Michel et aux Minimes.

La réponse qui nous a été faite est que ces aménagements seraient réalisés au mois de juillet, à part pour les Carmes où l'aménagement ne sera pas modifié (et est donc illégal *de facto*). A la date du 26 août, les bandes n'ont toujours pas été tracées rue Saint Michel...

- Augmentation du budget cyclable : 12,5 M€ vont être débloqués sur 3 ans pour réaliser le plan de résorption des discontinuités cyclables. Bonne nouvelle !
- Contre-sens cyclables généralisés. L'Association demande à ce que le passage du quartier des Chalets en zone 30 s'accompagne d'une généralisation des doubles-sens cyclables.
→ Refus de la mairie dans l'immédiat, expliquant qu'ils vont d'abord appliquer cette mesure à l'hyper-centre avant de l'étendre à d'autres quartiers.

3. CONCERTATION AVEC LA POLICE MUNICIPALE SUR LES INFRACTIONS CYCLISTES

La police nous a tout d'abord donné les statistiques de verbalisation pour la période 1^{er} janvier / 25 mai 2007 :

- 645 PVs à des véhicules garés sur les pistes cyclables
- 26 PVs à des cyclistes pour non respect du feu rouge
- 48 PVs pour circulation à sens interdit
- 43 PVs pour circulation sur trottoirs
→ Soit donc un total de 117 PVs aux cyclistes.

S'en est suivi une discussion informelle où la police nous a assuré que les consignes données aux agents étaient d'agir avec discernement, et de ne pas verbaliser à tout crin - consignes visiblement en décalage avec ce que nous rapportent nos adhérents...



SONDAGE SUR L'INTERMODALITE VELO-TRAIN

L'Association Vélo de Toulouse a effectué aux mois de mai et juin un sondage auprès des usagers cyclistes des TERs de la région de Toulouse pour avoir une vision globale de la situation des vélos dans les TERs et dans les gares.

Plus de 180 réponses au sondage ont été recueillies et sont actuellement en cours de traitement.

Merci à tous les participants !

Les résultats seront détaillés dans le prochain journal et bien sûr transmis à la SNCF et au Conseil Régional Midi Pyrénées, mais on peut déjà conclure que les cyclistes veulent massivement garder la possibilité d'apporter leur vélo avec eux dans les trains, et ce dans de meilleures conditions !

Sophie Valcke

VELO, DELICES ET ORGUES

Jan Willen Jansen : forte personnalité de la vie musicale toulousaine, organiste de réputation internationale, successeur de Xavier Darasse, il est titulaire des orgues de St Augustin et **assure la direction du festival européen des Orgues de Toulouse. La douzième édition se déroulera du 28 septembre au 14 octobre 2007.** Ce musicien de « Haut vol », adepte inconditionnel de bicyclette a accordé une interview au journal de l'Association Vélo de Toulouse.

Dans quelles circonstances, à quelles occasions utilisez-vous votre bicyclette ?

JWJ : Ne conduisant pas, j'utilise mon vélo pour me rendre à mon travail, pour mes courses et pour mes loisirs.

Que pensez-vous des infrastructures cyclables à Toulouse ?

JWJ : Les aménagements cyclables à Toulouse se caractérisent par un manque de continuité, de cohérence. Les contre-allées sont encombrées de trop de voitures. La signalisation laisse à désirer.

Les automobilistes ont tendance à stationner sur les bandes cyclables. Il est souhaitable quand le « profil » de la chaussée le permet, d'aménager des pistes cyclables (site propre). D'autre part, l'état défectueux d'une partie de la voirie (nids de poule, excavations, déformations de la chaussée, etc.) représente un danger pour le cycliste.

Quelles préconisations importées de Hollande favoriseraient l'usage du vélo à Toulouse ?

JWJ : La création de parkings à vélo sécurisés notamment dans les gares. La SNCF se doit de prévoir suffisamment de supports à vélo dans ses trains.

Comment considérez-vous le comportement des cyclistes toulousains ?

JWJ : Souvent irresponsables ; le respect du code de la route s'impose à tous les usagers de la route.

Jugez-vous positives les actions menées par l'association Vélo pour promouvoir le vélo à Toulouse ?

JWJ : Oui. Sans aucun doute. La construction d'un pont enjambant le Canal du Midi dans le cadre du projet LMSE relève de l'aberration dont on peut évaluer les conséquences :

- défiguration du site classé au patrimoine de l'UNESCO,
- destruction d'une zone sauvage où vivent et se développent des espèces animales et végétales protégées,
- augmentation du trafic automobile ; donc plus de pollution

*Le programme complet du festival **Toulouse les Orgues** sur :*
<http://www.toulouse-les-orgues.org>

Entretien réalisé par Michel Ourcet

Prix. Décerné par la Fédération française des usagers de la bicyclette, le trophée a été remis hier.

Le « Guidon d'or » pour la semaine du vélo

Je me sens ce soir très à l'aise pour vous remettre ce Guidon d'or, bien plus que mon prédécesseur qui, il y a dix ans, avait la lourde tâche d'offrir à la ville de Tournefeuille le « Clou rouillé » attribué par la Fédération », déclarait Florian Justisz, président de l'association Toulouse Vélo. « J'étais alors Premier adjoint au maire et il est vrai que ce « Clou rouillé » m'avait beaucoup agacé, et donné lieu à des débats sévères portant sur un pont cycliste près de la rocade Arc-en-ciel », lui répondait du tac au tac le maire Claude Raynal.

Hier soir, devant un nombreux public, Claude Raynal recevait le Guidon d'or attribué à la ville de Tournefeuille par la Fubicy fin mars, lors de son assemblée générale de Lons-le Saunier, par 99 voix contre 66 pour la ville de Dijon. « Ce vote massif récompense un bilan exemplaire, reflet d'une politique globale en faveur du vélo : 50 km de pistes cyclables, six lignes de ramassage scolaire à vélo et l'organisation, chaque année, des Cyclades », résumait Florian Justisz.

« Dans une commune au développement récent, les pistes ont pu être prévues au moment où se créaient les avenues, comme au Grand Marquisat », constatait le premier magistrat. « Mais cela



Claude Raynal, accompagné de Jacques Guilbault vient de recevoir le « Guidon d'or » des mains de Florian Justisz, président de l'association Vélo Toulouse. Photo DDM, Ch. G.

nécessite aussi des efforts incessants : entretien régulier et nouvelles créations pour étendre le réseau ».

NOUVELLES PISTES CYCLABLES

Après la réalisation d'une piste vers le nouveau lycée sont prévues, avec la réfection du chemin Saint-Pierre, la création d'une piste en site propre, reliant Les Hauts de Tournefeuille au cen-

tre ville ; une vers Cugnaux et l'autre vers Plaisance ; et, dans le cadre de la politique de l'agglomération, un équipement plus lourd avec ponts, qui rejoindrait les ramiers de Blagnac. L'ouverture de la voie technique de la rocade Arc-en-ciel aux cyclistes se rendant à Airbus est actuellement en discussion.

Claude Raynal associait enfin à cette distinction Jacques Guilbault, adjoint au maire et initia-

teur du ramassage scolaire ; Pierre Frouté, conseiller municipal et cycliste convaincu ; les services techniques ; Isabelle Meiffrein et Philippe Moinat, des associations de ramassage scolaire à vélo, qui ont monté et présenté le dossier, et tous ceux qui chaque jour se mobilisent pour ce mode de déplacement.

Christiane Grass



Florian Justisz, président de l'association Vélo, a été interpellé hier, lors d'une manifestation, pour entrave à la circulation. En début d'après-midi, sous la pluie, une dizaine de membres de l'association ont bloqué la rue d'Alsace-Lorraine en protestation au projet de restructuration de la rue. Le réaménagement des transports toulousains, avec l'arrivée de la ligne B, impliquera cet été la suppression des deux couloirs de bus, qui servaient aussi de pistes cyclables. Après les travaux, il n'y aura qu'une voie réservée aux vélos. Après avoir été entendu pendant deux heures au commissariat principal, Florian Justisz a été relâché. Il sera assigné devant les tribunaux avant la fin de l'année.

F.K

« Une garde à vue abusive »

Marie-Christine Lafforgue, conseillère générale du canton Toulouse 1 s'étonne que « le Président de l'association « Vélo » ait été gardé au commissariat pendant deux heures, tout simplement parce qu'il avait manifesté rue Alsace-Lorraine pour demander une révision du projet de réaménagement de cette rue ». Et la conseillère générale de rappeler : « l'association Vélo est un partenaire reconnu des collectivités locales, un aiguillon très utile, qui a permis de faire avancer la cause de l'environnement à Toulouse. Si le vélo progresse comme moyen de transport, c'est largement grâce à sa capacité d'interpellation. Son président, qui a récemment pris cette fonction, est un interlocuteur remarquable. Je m'étais moi-même rendue à cette manifestation, qui s'est déroulée dans un esprit tout à fait correct. Je suis venue y soutenir une vision plus audacieuse de la transformation du centre-ville. Il ne faudrait pas que les services de l'Etat et la Mairie de Toulouse considèrent désormais, dans un climat d'hyper-présidentialisation », que les contre-pouvoirs sont à bannir et doivent être intimidés en toute occasion. Ce serait étouffer le fonctionnement de la démocratie, qui a besoin d'associations dynamiques pour animer le débat local.

Méto - 5 juillet 2007

La dépêche du midi - 10 juillet 2007

«La LMSE : un non-sens absolu»

Plusieurs associations toulousaines préoccupées d'environnement sont contre la LMSE. Pourquoi ? L'opinion de Florian Jutisz, président de l'Association Vélo Toulouse.

La voix du midi- juin 2007

LA LMSE est un non-projet, que ce soit sur le fond du dossier ou sur la manière dont les débats sont menés. Le Grand Toulouse nous ramène presque 30 ans en arrière, à l'époque où l'Association Vélo se battait contre un projet de voies routières sur les berges de la Garonne. Si aujourd'hui tout le monde se félicite de la beauté de la promenade Henri Martin, nos décideurs n'ont visiblement rien retenu des leçons du passé en s'attaquant de nouveau à notre patrimoine, qui plus est classé à l'UNESCO.

Bien sûr, ils tentent de nous faire croire qu'il s'agit d'une route d'un nouveau genre, en saupoudrant le projet de voies de bus, de pistes cyclables et de « développement durable ». Qu'on ne s'y trompe pas : ce qui intéresse le maître d'œuvre ici, ce sont bien les voies de circulation voiture. Comment expliquer sinon une telle obstination, un tel acharnement à vouloir absolument faire passer la sacro-sainte voiture ? L'équation est pourtant simple : si l'on veut que les Toulousains prennent le bus, il faut qu'il soit plus rapide et plus confortable que la voiture. Faire passer les deux côte à côte est donc un non-sens absolu. Ce projet viole la loi sur l'air, la loi sur l'eau et ne respecte ni les objectifs du PDU, ni les orientations du nouveau gouvernement.

Le tracé lui-même est mal pensé, puisqu'il ne dessert que l'entrée de la future ZAC de Montaudran, et n'offre pas d'accès pertinent à l'université Paul Sabatier. Enfin, le pont mon-

d'une zone appréciée par les promeneurs et les sportifs. Nos élus pourront se féliciter dans 20 ans d'avoir gravé leur nom en lettres de béton ! La zone humide ne semble pas non plus les intéresser, puisque le rapporteur du projet du Grand Toulouse s'est abondamment raillé de notre volonté de préserver une espèce protégée en nous comparant à des enfants voulant sauver des têtards dans une mare...

Un combat politique

Ce désaccord aurait pu s'en tenir à un débat démocratique, un simple échange d'idées. Certes, dès le début des discussions, les services techniques nous ont pris de haut, légitimés par leur lourde expérience en matière de circulation, et persuadés de détenir la vérité absolue face à de petits associatifs utopiques. Une vérité absolue qui s'est trouvée écornée par les conclusions d'un commissaire enquêteur qui a eu le mauvais goût de ne pas rendre l'avis favorable attendu.

Peu importe, le Grand Toulouse, obnubilé par les voitures qu'il veut à tout prix amener jusqu'au terminus du métro, ne tient absolument pas compte de la principale réserve du commissaire, et tente de racheter son image en menant une vaste campagne de désinformation, via des encarts publicitaires dans les principaux quotidiens locaux. On n'est pas loin d'imaginer que cette dépense doit représenter l'équivalent d'un an du budget de l'Association Vélo !

Suivant la devise « plus c'est

États-Unis, on redécouvre ainsi une nouvelle LMSE :

écologique, belle et même démocratique : la publicité n'hésite pas à affirmer que l'avis de l'enquêteur public est favorable, alors qu'en tenant pas compte des réserves du commissaire enquêteur, il n'est plus. Curieusement il n'y a aucune voi-



ture sur la "vue d'artiste" qui illustre cet encart, alors que les estimations basses prévoient 11000 véhicules par jour. La publicité n'hésite pas non plus à qualifier nos intérêts de "particuliers" : il est bien connu que l'air, le climat, le patrimoine mondial et les espèces protégées sont des biens particuliers !

Le Grand Toulouse a décidé ment l'énergie du désespoir

échanges sous-entendent que les associatifs mèneraient un combat politique, téléguidé par l'opposition ! Curieux sous-entendu vis-à-vis de notre association apolitique. Nos bénévoles ne passeraient pas autant de temps, d'énergie et de passion s'ils n'étaient pas intimement convaincus de la pureté de leurs intentions.

Florian Jutisz
association
Vélo Toulouse

Faites vos courses à vélo

L'opération Allons-y à vélo part à la conquête du centre-ville

OPERATION. Faire ses courses à deux-roues et laisser la voiture au garage. Tel est l'enjeu de la prochaine opération Allons-y à vélo qui va se dérouler du 4 au 10 juin prochain à Toulouse. "Le cycliste est aussi un bon client, on veut prouver qu'il est tout à fait possible de faire ses courses en ville à bicyclette", affirme Florian Jutisz, le président de l'association Vélo qui s'appuie sur une opération menée par celle-ci lors des fêtes de Noël pour confirmer son propos : 1 500 vélos garés dans le centre-ville comptés sur une seule journée.

En 2006, 6 000 personnes ont participé à l'opération Allons-y à vélo essentiellement en périphérie de l'agglomération toulousaine. Cette année, Toulouse, Colomiers, Blagnac ou Launaguet participeront aussi à la fête.



Florian Jutisz (à droite) présente l'opération Allons-y à vélo chez le fromager Xavier (à gauche).

"Il faut absolument mettre les gens sur un vélo, les commerçants auront davantage de monde dans leurs magasins", explique Xavier le fromager de Victor-

Hugo qui s'est lancé depuis quelques mois dans la livraison à vélo.

Parmi les autres commerçants, le sentiment est plus mitigé. "Cela peut être

2 400

Métro - 16 mai 2007

D'ici à 2008, la ville devrait se doter de 2 400 vélos à la location. La première étape devrait intervenir en novembre prochain.

agréable qu'il y ait moins de voitures, mais le problème est la sécurité des vélos, il y a trop de vols", regrette Anais, responsable d'un magasin de vêtements pour femmes dans le centre-ville.

Un autre commerçant, spécialisé dans la confection de chocolats pointe le problème du transport des marchandises volumineuses ou fragiles : "Sans compter que pour certaines personnes âgées la voiture est indispensable".

PHILIPPE FONT

LMSE : le point au 25/08/07

Rapide retour en arrière :

Le Commissaire Enquêteur (oct. 2006) nous donne raison :

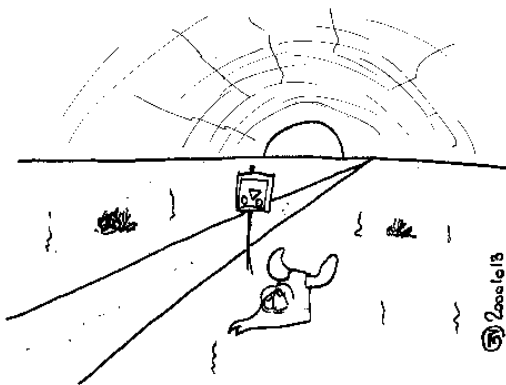
« Ne pas créer un nouveau pont sur le canal et choisir le trajet alternatif par le pont Giordano en ajoutant éventuellement une passerelle dédiée aux modes doux. »

Après la déclaration d'utilité publique (DUP) du Préfet (début avril) nous avons fait un recours gracieux qui a été rejeté, et **fin juillet** notre avocate a déposé un recours auprès du **Tribunal Administratif** (au nom des Amis de la Terre, de l'Association Vélo et de VERACRUZ,) parmi les **points développés** :

- **Ramonville a été exclue de l'enquête publique**
- **Insuffisance de l'étude d'impact**
- **Incompatibilité du projet avec le PLU de Toulouse**
- **Violation du PDU de l'agglomération et de la loi sur l'air**

Pour payer notre avocate, nous collectons les dons (déductibles des impôts, ordre : Amis de la Terre / mention LMSE.

En marge de ce dossier, signalons l'aberration que constitue le pont Latécoère (entre le terminus du métro à Ramonville et l'échangeur du Palays) : depuis quelque temps certains élus et associations (dont la nôtre) demandent le déclassement de ce tronçon autoroutier. Condition nécessaire pour pouvoir tracer la bande/piste cyclable qui permettrait de joindre le métro au CNES, le parc technologique de Ramonville, et Labège. Quelques courageux militants y ont d'ailleurs tracé une bande cyclable, vite effacée le jour de l'inauguration du métro.



SOUVENT LES COLLECTIVITÉS VONT
CRÉER DES PISTES CYCLABLES FACILES
À FAIRE MAIS SANS UTILITÉ POUR LE
CYCLISTE.

Rappel : Fête du Vélo sur les lieux le 9 juin dernier (5 à 600 cyclistes) et surtout un excellent reportage sur France 3.

Voir les précédents numéros de notre journal et aussi :

Toutes les infos sur le site du grand Toulouse :
www.grandtoulouse.org

Et sur le site de Veracruz : <http://veracruz.over-blog.net/>

JC Coustel

ALTERNATIVES ECONOMIQUES DENONCE LE PROJET DE PONT SUR LE CANAL DANS LE CADRE DE LA LMSE

Alternatives Economiques publie un mensuel qui fait référence dans la presse économique. Cette SCOP (Société Coopérative Ouvrière de Production) édite des « hors-séries pratique » très documentés et faisant une large place aux initiatives locales. En juin dernier, ce guide était consacré au développement durable dans les collectivités publiques.

L'Edito plante le décor : « à un an des prochaines élections municipales, Alternatives Economiques a enquêté dans les vingt plus grandes agglomérations de France, interrogeant pour cela les élus, les fonctionnaires territoriaux en charge de ces dossiers et, bien entendu, des représentants d'associations. Résultat : Angers, Grenoble, Lille, Lyon, Nantes, Rennes et Strasbourg appliquent une politique dynamique de développement durable, tenant compte à la fois des enjeux économiques, écologiques et sociaux. En queue de peloton : Marseille, Toulouse et Toulon. ».

Ce classement, qui se base sur des indicateurs tels la part modale de la voiture dans les déplacements ou le pourcentage de logements sociaux ainsi qu'un questionnaire sur les politiques mises en œuvre envoyé aux collectivités, permet d'attribuer 5 notes qui vont de ++++ (non décerné) à -. Toulouse se voit donc décerner la plus mauvaise note.

A première vue, il est intéressant de comparer la part modale de la voiture. Quand elle s'élève à 64% dans notre agglomération, les autres de taille comparable sont plus proches des 50%.

La rédaction n'est pas tendre avec la ville rose qui « se réveille en matière de développement durable » et montre clairement du doigt **l'aberration que constitue la construction du pont sur le Canal du Midi dans le cadre de la LMSE**. Naïri Nahapétian précise que « le Grand Toulouse s'obstine (...) à maintenir le projet extrêmement controversé de « liaison multimodale Sud-est » (...). Il s'agit d'un pont routier dont la construction a été votée par l'agglomération, malgré les réserves par la commission d'enquête publique. Il est inscrit au plan de déplacements urbains comme prioritaire et devrait être réalisé en 2008 (...). Ce pont routier sur le canal du Midi défigurerait un écosystème unique, alors que des solutions alternatives de transport plus respectueuses de l'environnement ont été proposées par des associations. ». Ce projet, que l'Association Vélo ainsi que Veracruz (les environnementalistes de l'université Paul Sabatier) et les Amis de la terre dénoncent depuis longtemps, fait actuellement l'objet d'un recours au tribunal administratif.

Voilà qui a le mérite d'être clair et qui montre bien la bivalence du Grand Toulouse. D'un côté un affichage développement durable et une démarche Agenda 21 et de l'autre cette fuite en avant vers le toujours plus de voitures, sans véritable volonté de changement radical sur le fond. Un chiffre illustre bien ce propos : « alors que la part de la voiture dans les modes de déplacement n'a baissé que de... 2% entre 1996 et 2004, celles de la marche à pied et des deux-roues ayant respectivement augmenté de 1% ». Pour Alternatives Economiques, « Toulouse reste une ville où la voiture est reine ».

[A consulter sur le net :](http://www.alternatives-economiques.fr/sommaires/s_hsp29_ville_durable.html)

http://www.alternatives-economiques.fr/sommaires/s_hsp29_ville_durable.html

Sébastien Bosvieux

L'EDITION 2007 ETAIT PLACEE SUR LE THEME « FAISONS NOS COURSES À VELO

Le coureur cycliste Toulousain David Moncoutié, adepte convaincu du vélo pour ses déplacements dans Toulouse, parrainait AYAV 2007. David a malheureusement lourdement chuté dans le tour de Romandie début Mai et sa blessure (fracture du col du fémur) ne lui a pas permis de s'impliquer dans la promotion de AYAV.

Ce sont en tout 70 entreprises, écoles ou administrations représentant près de 60 000 personnes auxquelles il faudrait ajouter les personnes touchées par les communications grand publics des mairies et autres institutionnels, qui se sont engagées à promouvoir et essayer le vélo pendant cette semaine...

28 des entités participantes, soit plus de 24000 employés, s'étaient inscrites au «challenge inter-entreprises ». Le CESBIO (catégorie moins de 200 employés) et Motorola (plus de 200) en sont les deux grands gagnants, avec respectivement 50% et 19% de salariés venus au travail à vélo à cette occasion. Dans cette catégorie, le Conseil Régional se distingue également avec plus de 17% de cyclistes sur le personnel présent.



De la simple opération de communication chez certains à des initiatives plus notable chez beaucoup de participants (bus cyclistes, atelier de réparation vélo, déjeuner offert, pique nique, tombola, remise de prix aux cycliste les plus vaillants,...), chacun a organisé ses animations en fonction de ses moyens et de ses disponibilités.

Initiatives à saluer :

- Le challenge inter-service chez EADS Astrium, à l'occasion du pique nique AYAV a rassemblé 412 cyclistes. Le service le plus représenté au pique nique (en relatif par rapport à ses membres présents sur le site le même jour) l'a emporté !
- A Castelginest, de nombreuses animations ont été organisées par la municipalité, le collège Jean Mauré, l'école élémentaire Buffebiau et les associations locales sous l'impulsion de l'association environnement "Castelenvie".

Concernant le jeux-concours « faisons nos courses à vélo», 20 000 questionnaires orientés "déplacement vers les commerces" et servant aussi de ticket de tombola ont été proposés par 218 commerces ou stands dans plusieurs villes de l'agglomération.

Grâce à ces stands, les antennes de l'association vélo dans les villes de l'agglomération ont pu promouvoir leurs actions locales.

Le tirage de la tombola aura lieu la semaine de la mobilité.

Une expérience conviviale très bien perçue par les cyclistes participants qui nous a permis d'étoffer notre réseau de correspondants dans les entreprises. Et surtout, c'est l'objectif, encore quelques nouveaux cyclistes dont certains deviendront bientôt des habitués

Nous félicitons et remercions Thomas Iris et Romain Soubranne, les 2 étudiants en communication qui ont dynamisé le projet tout au long de l'année, tous les référents qui ont porté le message dans leurs entreprises ainsi que les entités participantes et ... Rendez-vous A LA PROCHAINE EDITION !

Bilan détaillé sur le site de l'opération : <http://toulouseallonsyavelo.free.fr/>

L'AUTOPARTAGE

Suite à l'article « Vivre sans voiture » paru dans un précédent journal de l'association, Dominique Platon vous propose un rendez-vous très important pour créer un site d'auto-partage sur Toulouse intra muros ou Ramonville/port sud: Cité rose :

" Bonjour!

Je reprends contact avec vous puisque, d'une manière ou d'une autre, nous nous sommes rencontrés pour des **perspectives d'autopartage près de chez vous** (Toulouse intra muros ou Ramonville/port sud: Cité rose) ou que vous avez manifesté votre intérêt sur notre site <http://www.mobilib.fr>.

Nous organisons une

**Réunion Constitutive et Décisive (*)
de l'Autopartage Mobilib'
Le 1^{er} Octobre 2007
de 20 heures à 22h (**)
A l'ENSEEIH (salle C002)**

*2 rue Camichel à Toulouse
(au bord du canal entre la CAF , Saint Aubin
et la rue Riquet)*



S'il vous plait, **inscrivez-vous** en répondant à info@mobilib.fr

(**) merci d'être le plus ponctuel possible, car nous ne pouvons garder la salle au delà de 22h

(*) Si vous pouviez faire circuler l'information qui suit, cela nous aiderait à trouver un nombre suffisant de personnes intéressées pour pouvoir démarrer le projet. Un quorum insuffisant entraînerait l'abandon du projet.

LES GRANDES LIGNES DU PROJET D'AUTO PARTAGE :

- Groupement à caractère associatif s'orientant ensuite vers une coopérative
- Minimum de 50 personnes sur un territoire , si possible, limité, à définir ensemble en fonction des postulants
- Achat de 5 véhicules pour commencer, à l'aide de parts sociales, d'emprunt et de subventions
- Gestion des réservations et facturation simple et très automatisée

Pour en savoir plus, voir notre site <http://www.mobilib.fr>, et encore plus : venir

A très bientôt! "
Dominique Platon

UN TROISIEME TRONÇON OUVERT DE BOUSSENS A CARBONNE (32KM) LA VELOURTE DE LA GARONNE ATTEINT 100KM

Le Conseil Général de la Haute-Garonne a un vaste projet, inscrit au schéma départemental des itinéraires cyclables : réaliser une Véloroute de la Garonne, entre Toulouse, Saint-Gaudens et Luchon.

Cette Véloroute est appelée : **Parcours cyclable de la Garonne.**

Les premiers 26km avaient été inaugurés le 5 juin 2004 entre Valentine, au pied de Saint-Gaudens, et St-Bertrand-de-Comminges. Le deuxième tronçon a été inauguré le 4 juin 2005 de Saint-Gaudens à Bouspens (31km).

Le troisième tronçon a été inauguré le 2 Juin 2007, entre Bouspens et Carbonne, sur 33km.

Le parcours proposé est jalonné en quasi totalité sur des petites routes à faible trafic. L'itinéraire longe la Garonne, traverse des villages du Comminges et la jolie ville de Mazères, et passe à proximité de Martes-Tolosane, célèbre pour ses faïences

Aujourd'hui on peut donc relier Saint-Bertrand-de-Comminges à Carbonne, sur des routes tranquilles, soit 100km de Véloroute.

Voir la description complète sur le site : www.af3v.org,



LOT-ET-GARONNE

LA VOIE VERTE LE LONG DU CANAL DE GARONNE OUVERTE SUR 84KM !

En 2006 le Conseil Général du Lot-et-Garonne avait ouvert un tronçon de 40km entre Agen et Le Mas d'Agenais.

(Voir balade n°47 dans « Vélo » n°92).

En 2007 cette belle Voie Verte a été prolongée au sud entre la limite avec le Tarn-et-Garonne et Agen, et au nord entre Le Mas d'Agenais et Meilhan-sur-Garonne (limite avec la Gironde).

La Voie Verte existe dans tout le département, entre le pont de Laspeyres (au sud d'Agen) et Meilhan-sur-Garonne : 84km en continu !

NB : Vu les 34km ouverts en Tarn-et-Garonne (voir Balade n°51 page suivante), la Voie Verte existe en continu entre Castelsarrasin et Meilhan-sur Garonne, sur 118km !!!

Julien SAVARY
Association Vélo
(DR de l'AF3V pour Midi-Pyrénées)

BALADES A VELO TOULOUSAINES

N°51 – Voie Verte du canal de Castelsarrasin à Lamagistère

Distance (A/R): 70km

Durée (A/R): un jour

Intérêt: sites traversés ou à voir à proximité

Difficultés: aucune

Voilà une balade sur la nouvelle Voie Verte de 34km créée par le Conseil Général du Tarn-et-Garonne.

C'est un magnifique parcours au bord du canal. Le revêtement, dur mais clair, est praticable en rollers, avec quelques passages gravillonnés et le pont-canal de Moissac difficile (galets).



La Voie Verte commence au port de Castelsarrasin. Les premiers Kms sont rectilignes et bordés de majestueux platanes, jusqu'au pont-canal sur le Tarn. Cet ouvrage en briques roses, de 356m de long, est magnifique.

Une somptueuse allée d'arbres mène au port de Moissac, avec son écluse de descente en Tarn où l'on peut pique-niquer à l'ombre (tables, eau, toilettes). Moissac, son église et son cloître romans, méritent une visite!

Le canal longe le Tarn jusqu'à son confluent avec la Garonne, puis ce deuxième fleuve, qui s'élargit en un lac : à 4km de Moissac une passerelle permet d'accéder au pont conduisant à la base de loisirs de St Nicolas La Grave.

À l'écluse du Petit Bézy vous pouvez sortir, suivre la RN113 à gauche sur 500m –prudence-, pour aller monter -raide- à Boudou (2km), d'où l'on peut admirer le confluent !

Après le lac, à partir de Malause, la Voie Verte, toujours ombragée sous les platanes, longe le canal d'alimentation de la centrale nucléaire de Golfech, appelée ici : « la marmite » ou « la cocotte ».

À Valence-d'Agen, traversez le canal pour monter à Auvillar (5km), très belle bastide surplombant le fleuve (prenez la petite route dir. : stade).

À Lamagistère (écluse) sortez pour aller jusqu'au village, les quais de Garonne sont beaux !

Vous pouvez faire demi-tour à cette écluse, ou continuer sur la nouvelle Voie Verte aménagée dans tout le Lot-et-Garonne sur 84km, par Agen, Le Mas d'Agenais et Meilhan-sur-Garonne (voir balade n°47) .

NB : Le tronçon Montech-Castelsarrasin est en travaux.

Julien SAVARY



A vos Agendas !



REUNIONS


DATES À RETENIR :

- Ces réunions sont ouvertes à tous et toutes !!!!
- CA = Conseil d'Administration, périodicité mensuelle

COMMISSION COMMUNICATION : les *mercredi* 12 septembre, 17 octobre, 14 novembre, 12 décembre à 20h30 : le lieu de rendez-vous est précisé sur le site Internet quelques semaines avant les réunions (<http://toulouse.fubicy.org/spip.php?article64>)

CA : les *mardi* : 18 septembre, 23 octobre, 27 novembre, 18 décembre à 20h30 : Rendez-vous au local de l'Association Vélo

* Les comptes-rendus des CA sont désormais disponibles en ligne, en accès réservé aux adhérents

 **BALADES NOCTURNES**, dernier **vendredi** de chaque mois : ▶ Départ 20h30 de la Place St Sernin
▶ **28 septembre, 26 octobre, 30 novembre, 14 décembre** - **contact** : baladevelo@yahoo.fr -



EVENEMENTS

Dimanche 23 septembre : Journée National des Voies Vertes à 9h30 place du Capitole

Samedi 6 octobre : manifestation "Pour une liaison piéton / vélo entre le métro Ramonville et le canal du midi", à 10h30 place du Capitole

Samedi 24 novembre : Test du nouvel aménagement cyclable rue d'Alsace Lorraine, de 14 à 16h place Esquirol

APPEL A TOUS LES MEMBRES !!! : Dans le but de créer un atelier vélo à la maison du vélo, nous demandons à tous ceux qui ont des outils en trop de nous les apporter à l'association vélo. Il nous faudrait des clefs plates de 6mm à 16 mm - pareil pour des clefs à pipes - un étau ou deux - Enfin, ce dont vous n'avez plus besoin - d'avance MERCI.

Bernard COQUILLE

Association Vélo, 5 avenue Collignon (quartier Le Raisin) 31200 Toulouse - Permanence : mercredi 17h30/19h30

Web : <http://toulouse.fubicy.org/> - Téléphone/Fax : 05 34 30 94 18 - Email : toulouse@fubicy.org

Fédération du cyclisme urbain : FUBicy, 4, rue Brûlée 67000 STRASBOURG
Tél. : 03-88-75-71-90 - Fax : 03-88-22-56-07 - velocite@fubicy.org - www.fubicy.org

Responsable du Journal : Aurélie Garriga

